



Règlement de jeu durant la saison d'été

1. PRINCIPE

Le présent règlement est applicable pour la saison d'été qui va de mi-avril à mi-octobre. Il s'applique également pour l'utilisation des courts extérieurs en dehors de ces périodes.

2. OUVERTURE DES COURTS

- a. Les courts sont ouverts de 7 heures à 22 heures. Les vestiaires sont ouverts de 6 heures 45 à 22 heures 30.
- b. En dehors des heures d'ouverture du restaurant, l'accès au bâtiment se fait 15 minutes avant l'heure de jeu via le code d'accès de la réservation ou par la carte d'accès.
- c. La durée de jeu est de 60 minutes tant pour les simples que pour les doubles. Ceux-ci se terminent à l'heure juste.
- d. Le balayage s'effectue par les joueurs avant la fin de l'heure de jeu.

3. RESERVATION DES COURTS

- a. Les membres qui désirent jouer réservent leur heure par internet sur le site www.tcmartigny.ch à l'aide de leur nom d'utilisateur et de leur mot de passe.
- b. La réservation avec un joueur non présent sur le court n'est pas autorisée.
- c. Après 17 heures, il n'est pas autorisé de réserver plus d'une heure dans la semaine.
- d. Les non-membres peuvent réserver un court par internet sur le site www.tcmartigny.ch.
- e. Les moyens de paiement possibles sont :
 - Par carte de crédit ou twint (Saferpay)
 - Avec le portemonnaie électronique géré par le biais d'un compte
- f. La réservation d'un court est autorisée une semaine à l'avance.

4. TENUE ET COMPORTEMENTS

- a. Les joueurs doivent contribuer à maintenir les installations en parfait état de propreté.
- b. Les utilisateurs sont responsables d'éventuelles dégradations.
- c. Il est interdit de fumer dans la halle.
- d. Il est interdit de jouer plus longtemps que la période payée. Au terme de l'heure de jeu, les joueurs doivent quitter les courts.
- e. Les joueurs doivent porter une tenue de tennis ainsi que des chaussures adaptées aux surfaces de jeu dont les semelles sont rigoureusement propres.
- f. Les joueurs qui ne respectent pas ces règles seront priés de quitter les courts.

Martigny, le 12 mai 2026.